



# BRIE INFOS

N°1 - Mars 2025

## DATES À RETENIR !

◆ **21 mars** : Don du sang à Janzé  
Rdv : dondesang.efs.sante.fr

◆ **22 mars** : repas Saint Hubert  
(Chasse), salle Abri de l'Ise

◆ **12 avril** : Concours de pêche,  
au Bas Noyers,  
Organisé par Briens Briennes 35

◆ **15 avril** : Repas au restaurant  
Le Theillais au Theil de Bretagne  
(Club de l'amitié)

◆ **26 avril** : Repas annuel  
Rock'n'fées, salle Abri de l'Ise

◆ **26 avril** : Concours de pêche,  
au Bas Noyers,  
Organisé par St-Hubert

◆ **08 mai** : Commémoration  
de l'Armistice 39-45

◆ **17 mai** : Brie d'Or, salle Abri  
de l'Ise

◆ **23 mai** : Don du sang à Janzé  
Rdv : dondesang.efs.sante.fr

◆ **07 juin** : Décalés and Co  
Salle Abri de l'Ise

◆ **juin** : Barbecue fin de saison  
Stade, Tout Brie Bouge

◆ **7-8 et 9 juin** : rencontre des  
Brie de France en Charentes

◆ **21 juin** : Kermesse de l'école

◆ **22 juin** : Barbecue, comité des  
Fêtes, stade

## LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes et chers Briens,  
Le printemps et changement d'heure arrivent. Le soleil se montre enfin, il est temps ! Nous avons tous besoin de lumière et de chaleur.

Les nombreuses précipitations ont gorgé d'eau nos terres et rempli nos cours d'eau. La commune a effectué une demande de catastrophe naturelle pour faciliter les démarches des habitants dont les maisons ont eu les pieds dans l'eau ainsi que les agriculteurs qui ont eu des dégâts sur leurs cultures.

Ces pluies importantes ont confirmé la nécessité des travaux de reméandrage, de zones d'étalement et de curage fossés.

Je reviens sur le sujet de la mobilité :

- Concernant le projet de la halte ferroviaire à Brie, celle-ci n'est pas destinée exclusivement aux habitants de Brie mais également aux personnes travaillant sur la Zone d'activité du bois de Teillay. De plus, il est prévu l'installation de nouvelles entreprises dans la ZA, courant 2025-2026.

- La voie douce entre Brie et Janzé devrait être réalisée en 2025. Une navette quotidienne est prévue direction Janzé pour le mois de septembre par le plan de mobilité de Roche aux Fées Communauté. Les modalités de fonctionnement, telles que inscriptions et horaires, ne sont pas encore définies. Pour rappel, nous ne faisons pas parti de Rennes Métropole. Concernant l'accès au bus, c'est la Région qui gère les transports sortant de notre communauté de communes et nous ne décidons pas des horaires de trains. Nous échangeons avec la SNCF et la Région pour améliorer les services en essayant de les adapter aux besoins de la population.

Par ailleurs, nous avons eu une demande d'installation d'antenne de téléphonie mobile sur la commune dans un périmètre très restreint autour du bourg. Nous ne pouvons pas nous y opposer. Nous sommes en discussion pour proposer des solutions qui puissent être les moins polluantes visuellement. L'état oblige les fournisseurs de réseaux à couvrir les zones blanches sous contrainte d'amendes et les nouvelles antennes 4G++ et 5G ont moins de portées que les précédentes, nécessitant moins d'éloignement. Le sujet est compliqué et une permanence en mairie devrait être proposée aux habitants par l'installateur pour qu'ils puissent s'exprimer concernant ce projet.

Concernant la sécurité des biens et des personnes, **Soyez vigilants** ! Lorsque vous apercevez un véhicule ou des personnes ayant un comportement inhabituel, n'hésitez pas à prévenir la mairie ou la gendarmerie.

Nous avons appris le départ de Roxane, secrétaire générale, pour raison personnelle. Ces quelques années en sa présence resteront un bon souvenir d'échanges constructifs et de travail. Nous la remercions et lui souhaitons un bel épanouissement sur son nouveau lieu de travail.

Bruno PELLETIER

### • SMICTOM : Collecte en porte-à- porte

Le calendrier de collecte de vos déchets a changé en 2025, et les horaires de passage des camions aussi !  
Sortez vos déchets (bacs et sacs jaunes) sur le trottoir uniquement **la veille de la collecte, après 18 heures**.

### • Résidence Artiste de Xavier Rijs: une création collaborative

Xavier Rijs, reconnu pour son approche unique des arts visuels, met en avant la scénographie dans la sculpture contemporaine. Son œuvre interroge la vie à travers celle de l'arbre, qu'il utilise tant comme matière que comme concept. En intégrant des matériaux variés tels que le bois, la résine et le verre, il fait également appel à des technologies de lumière innovante, pour créer des installations fascinantes.

Un premier temps de résidence a été organisé du 18 au 30 novembre, Xavier Rijs a installé son atelier sur la commune, où il a réalisé son œuvre tout en collaborant avec les élèves de CE1 de l'école. Ces jeunes artistes ont eu l'opportunité de découvrir et de pratiquer les techniques de l'artiste menant à la création d'une œuvre collective.

Dans un second temps, l'œuvre de Xavier Rijs sera visible pendant la période résidence fixée en mai-juin sur la commune.

### • Balade MOTO : Association Breizh by cœur

Dimanche 05 janvier, après-midi, soixante-dix motards ont mené une action pour une bonne cause. Ils ont participé à la balade à moto des Pères Noël, organisée par l'association Breizh by cœur. *Nous avons programmé cette balade le 12 décembre, relate Gwenaël Leprovost, président de l'association. Mais nous avons dû y renoncer en raison de la tempête.*

À 14 h, bravant la pluie, les soixante-dix motos s'élançaient depuis le parking du Super U de Châteaubourg, pour parcourir 60 km. Après une pause à Châteaugiron, ils arrivaient, sirènes et klaxons retentissant, à 16 h 15 sur le parking de l'étang où les attendaient Valentin Jaeg, ses parents et son frère, habitant la commune de Brie. L'enfant, âgé de 4 ans, est atteint de la trisomie 21.

Le fruit de la participation de 5 € par motard et la vente tout au long de l'année de vêtements, lunettes de soleil, casquettes, ont permis à l'association de faire un don de 1 500 € pour venir en aide aux parents de Valentin.

*Nous sommes très touchés par votre geste, a annoncé Coralie Jaeg, la mère de Valentin. Ce don va nous permettre de pallier les charges que nous avons et qui ne sont pas prises en charge par la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH).*

## VIE COMMUNALE

### • Vote du budget

Lors de la réunion de conseil du jeudi 06 mars 2025, le Conseil Municipal a adopté les différents budgets primitifs qui s'équilibrent comme suit :



	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses investissement	Recettes investissement
Budget général	997 364.65 €	997 324.65 €	384 108.57 €	442 076.76 €
Budget assainissement	49 356.94 €	49 356.94 €	45 718.78 €	45 718.78 €
Budget futur lotissement « Le Lomet »	1 109 542.32 €	1 109 542.32 €	1 165 666.84 €	1 165 666.84 €

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Les taux communaux pour l'année 2025 s'établissent ainsi :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 37.09 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 42.25 %
- taxe d'habitation (TH) : 13.50 %

## • Vœux du maire



Vendredi 17 janvier, le maire Bruno Pelletier a présenté ses vœux devant un parterre de nombreux Briennes et Briens.

Monsieur le maire a annoncé la concrétisation du lotissement du Lomet, le lancement du projet de lotissement de la Moustière, plusieurs études de projets sur le bourg mais aussi la création d'une voie douce Brie-Janzé, un projet porté par Roche aux Fées Communauté.

Il a ensuite donné la parole à ses adjoints permettant à chacun d'expliquer ses missions et projets réalisés.

Il a également remercié Monsieur Robert Patrick pour son engagement auprès de la mairie soit 35 années au sein du conseil municipal.

*Son engagement, sa passion et son dévouement ont profondément marqué la collectivité. Grâce à son travail et à son énergie, de nombreux projets ont été réalisés et ont contribué à améliorer la vie des concitoyens.*

*Nous tenons à lui exprimer notre sincère gratitude pour toutes ces années de service exemplaire.*

*Monsieur Robert vous êtes une source d'inspiration pour nous tous.*

*Alors que vous vous apprêtez à tourner cette page, sachez que votre héritage continuera à inspirer les générations futures.*

*Merci encore pour toutes ces années de service et de dévouement !*

Bruno PELLETIER



## • Recensement de la population

En début d'année, tous les habitants de BRIE ont participé au recensement !

Merci pour votre contribution à cette démarche menée sous l'égide de de l'INSEE ainsi qu'aux agents recenseurs pour leur précieux travail.

Le chiffre officiel de la population ne sera dévoilé qu'en 2027.

En attendant, la population est calculée par extrapolation garantissant une égalité entre communes.

Cette estimation repose sur une population estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et prend en compte l'évolution des logements et le nombre moyen des personnes par ménage.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la population totale de BRIE est de 1033 habitants (population municipale 1014 + 19 population comptée à part).

## ENFANCE - JEUNESSE

### • CMJ : Visite du conseil départemental mercredi 11 décembre



Les élus départementaux du canton de Janzé, Jonathan Houillot (à gauche) et Laurence Mercier (à droite), ont invité des membres des conseils municipaux des enfants à une visite du conseil départemental.

Les jeunes ont été très investis. Leur participation active a rendu cette journée dynamique et productive.

Beaucoup de questions ont été posées ce qui montre l'intérêt qu'ils portent à la vie de la communauté.

Que ce soit la conférence du matin, la visite de l'exposition Carton Plein, le spectacle ou même le repas du midi, les jeunes ont été mobilisés et attentifs malgré une journée dense et chargée.

### • Le PIJ devient SIJ , un service pour l'info jeunesse

Le Point Information Jeunesse de Roche aux Fées Communauté devient Service Info Jeunesse, un label décerné par l'État qui reconnaît ainsi le travail effectué et formalise des missions déjà remplies. Ce qui devrait favoriser de nouvelles opportunités.

Ces missions d'accompagnement de la jeunesse s'installent dans une démarche d'éducation. Il ne s'agit pas seulement de transmettre de l'information mais bien de placer les jeunes en capacité de chercher et trouver les informations fiables. Les aider à développer les bons réflexes, pour les rendre autonomes.

Cela couvre tous les sujets de leur vie quotidienne : parcours scolaire, jobs étudiants, santé mentale et physique, affective, partir à l'étranger ( stage, séjour linguistique ou humanitaire), se loger, s'engager (services civiques, bénévolat...), accéder à ses droits.

Contact : [pij@rafcom.bzh](mailto:pij@rafcom.bzh) / 06 30 65 32 86

● **Maison de tous les dangers** : Sensibilisation aux risques domestiques vers les jeunes publics

Qu'est ce que la Maison de tous les dangers ?

L'idée est de faire circuler les enfants et de les mettre en situation : des couteaux qui traînent, une poignée de casserole qui dépasse du feu à portée de mains des enfants, des produits d'entretiens...

Pour mener à bien cette action, une maison d'une surface de 80 m<sup>2</sup> représentant les quatre pièces d'une maison (cuisine, salle de bains, salon et le garage) a été installée dans la salle Abri de L'Isle le lundi 20 janvier.

L'animation pédagogique a été organisée par groupes sur des créneaux d'une heure. Les ateliers sont animés par les bénévoles élus de la caisse locale Groupama, qui ont accueillis tous les enfants de l'école Sacré Cœur.

En fin de journée, les parents ont pu, également, profiter de cette animation.

Les administrateurs de la caisse Groupama remercient les conseillers municipaux pour leur présence et le prêt de la salle ainsi que les membres du corps enseignant.



**VIE ASSOCIATIVE**

➤ Association de théâtre, les Décalés and Co



« **Frangins, frangines** » Comédie musicale en 2 actes de Gillian Le Roux

« Le jour de l'enterrement de Claudine, le curé dévoile que cette femme avinée, ermite et malodorante a en fait eu 4 enfants qu'elle a abandonnées à la naissance. Edgar le dur, Guy le naïf, Henri le posé et Laura, seule femme dans ce monde de brutes, vont se rencontrer et découvrir la vie de cette mère qui ne voulait pas d'eux...mais comme souvent, la réalité n'est pas ce qu'elle semble être.. »

Les musiciens de *The Esbrouffe Trio* accompagnent 12 comédiens (dont les humoristes les *Décalés* et *Troup'Askaya*) sur cette vraie comédie, drôle et tendre à la fois et qui présente une galerie de personnages cocasses et attachants.

L'amicale des donneurs de sang est partenaire de cette comédie musicale.

Goven – salle des Lavandières : Samedi 17 (20h30) et dimanche 18 mai (14h30)



Tarifs : adulte 10 euros, réduit (- 16 ans) 7 euros (gratuit moins de 12)  
Réservations à la librairie « au détour d'une page » Janzé : 02 99 47 69 21  
Renseignements : 02 99 47 35 81  
 Plus d'infos sur facebook : <https://www.facebook.com/decalesandco/>

➤ Brie de France

**BRIE**  
 Brie de France  
**12 avril 2025**  
**Journée Truites**  
 Engagement à 7h  
 De 8h à 12h et de 14h à 18h

Plan d'eau les Bas Noyers  
 100 Kg de truites  
 1 seul LANCER de pêche par pêcheur  
 Prise Illimitée 12€/journée  
 Réservation : 06 65 91 84 42  
 Buvette et restauration sur place  
 Menu à 12 € le midi

➤ Saint-Hubert

**BRIE**  
 St-Hubert  
**26 avril 2025**  
**Journée Truites**  
 Engagement à 7h  
 De 8h à 12h et de 14h à 18h

## ➤ Briens Briennes 35

À l'issue de son Assemblée Générale, l'association a accueilli un nouveau membre, Madame Christine GANTELET à qui nous souhaitons la bienvenue.

### Constitution du nouveau bureau :

● Conseil d'administration :

Président : Jean Paul BAZIN

Vice-président : Bernard LAINE

Trésorière : Marie Thérèse COUDRAY

Trésorière adjointe : Marie BAFEL

Secrétaire : Michèle BORDELET

Secrétaire adjointe : Annick RIGAUDEAU

● Membres du bureau :

Martine HORVAIS

Raymond HORVAIS

Maryline BRULE

Eliane BIZEUL

Henri BIZEUL

Christine GANTELET

### ACTIVITES POUR 2025

- Concours de pêche : 12 avril 2025 – Étang des Bas Noyers organisé par Briens Briennes 35.

- Organisation rencontre des BRIE DE FRANCE en Charentes les 7-8 et 9 juin 2025

## ➤ Médiathèque de Brie [mediatheque.brie@rafcom.bzh](mailto:mediatheque.brie@rafcom.bzh)

Atelier nettoyage numérique : Digital Cleanup Day

**Mardi 11 mars, de 17h à 18h**

Étape par étape, comprenez l'impact de votre consommation numérique et apprenez à nettoyer vos fichiers, vos photos, vos emails pour faire durer vos appareils, et réduire votre impact environnemental. Tout public – Durée 1h. Sur réservation



Escape game

**Jeudi 13 mars, 17h-18h**

Par groupe, tentez de résoudre des énigmes, et sauvez la famille Hashtag, aspirée dans la spirale du numérique.

#ESCAPE

À partir de 10 ans. Places limitées à 6 par escape game. Durée 30 min.

## Mario Kart Home circuit

**Jeudi 10 avril, 14h-18h**

Tu rêves de pouvoir faire des courses dans la médiathèque avec des vraies voitures téléguidées ? Viens tester le kit Mario Kart Home Circuit du réseau Libellule ! Sur inscription pour 4 par créneau d'une heure



Soirée pyjama

**Mardi 15 avril de 19h30 à 21h**

Le principe ? Enfilez vos pyjamas et vos chaussons, prenez doudous et venez à la médiathèque. Dessin animé, pop-corn et histoires. N'hésitez pas à amener votre oreiller.

Sur inscription de 4 à 8 ans. Gratuit

## Chasse au trésor avec Xavier Riji

En équipe, explorer la commune d'indices en indice à travers différents jeux à la découverte des œuvres de l'artiste.

## Tatoulu

**Prix Tatoulu !** Du CE1 à la 3ème. Les enfants et adolescents sont invités à lire les 4 ouvrages sélectionnés dans leur catégorie et voter pour leur livre préféré ! Vote avant le 29 mars 2025



Bébé bouquine	Mardi à 9h30 ou 10h30	Tête dans les histoires	Mercredi à 9h45
Venez faire découvrir le livre au bébé, de 0 à 3 ans. Avec des histoires, des comptines et de la musique	Mardi 18 mars <b>Musique</b> Mardi 1 avril Mardi 13 mai <b>Musique</b> Mardi 3 juin	Des tapis et tabliers contés par Fanny Corbé, de 3 à 6 ans	Mercredi 19 mars Mercredi 30 avril Mercredi 21 mai Mercredi 18 juin

## ➤ Brie d'or



Le 30 novembre dernier a eu lieu la première cérémonie des « Brie d'Or ». Le but était de récompenser certains membres d'associations et bénévoles qui œuvrent depuis des années pour faire vivre le village. C'était également l'occasion de tout simplement se retrouver et ce fut un succès ! La cérémonie, le repas et la soirée ont été appréciés par tous. Fort de cette première réussite, nous avons créé une association qui devrait permettre de renouveler l'expérience dès 2025.



**Date à retenir** : 17 mai 2025 pour une soirée barbecue ouverte à tous à la salle de l'abri de l'Isle.  
Les membres des « Brie d'Or ».

## ➤ Tout Brie Bouge

**RAMÈNE TES BOULES**  
(DE PÉTANQUE)  
**SAMEDI 13 SEPTEMBRE**  
3ÈME ÉDITION I  
SUR LE PARKING DE L'ÉTANG DE BRIE  
LOTS À GAGNER I  
5€ PAR PERSONNE  
INSCRIPTION SUR PLACE À 13H30  
EQUIPE DE 2  
BUVETTE RESTAURATION  
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION TOUT BRIE BOUGE  
06-09-84-74-84

## ➤ MAM

Maison d'Assistantes Maternelles, accueille jusqu'à 8 enfants âgés de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans. **Il reste de la place pour Septembre 2025.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Linda Pelletier au 06 26 47 11 23

Stéphanie Legros au 06 82 44 69 01

MAM « La Petite récréée de L'Isle  
6, la Basse Rpidaudière 35150 BRIE



## ➤ APEL

Nous avons proposé une soirée cinéma GRATUITE pour les enfants de l'école et leurs familles. Nous sommes heureux de voir que cet événement plaise vous êtes de plus en plus nombreux. Cela nous réjouit et nous motive à continuer. Merci à vous tous. Prochainement, nous allons organiser une vente de boissons (Bières et vins).

## ➤ Club de l'amitié

A l'issue de son assemblée générale annuelle, le conseil d'administration a accueilli un nouveau membre, Marie Thérèse BOUE à qui nous souhaitons la bienvenue.

En 2025 le club compte 74 adhérents.

### Composition du CA

Président : Jean-Louis COUDRAY,

Vice-président : Maryline BRULE

Trésorière : Lydie HAUTOIS

Vice trésorière : Martine HORVAIS

Secrétaire : Maryvonne GUENE

Secrétaire adjointe : Michèle BORDELET

### Membres du bureau

Marie-Thérèse BOUE-Raymond HORVAIS

Jules HALLET- Pierre LUNEL- Edith NYS

Marie-Thérèse COUDRAY

### PROGRAMME DES ACTIVITES

Le club vous accueille les 1er et 3eme jeudi du mois à partir de 14h30 Salle Abri de l'Isle (belote, jeux de société) ainsi qu'un atelier floral deux à trois fois dans l'année.

Il organise des marches les 2eme et 4eme jeudi dans les communes avoisinantes ainsi que des balades à la journée (en co-voiturage) à la découverte de nouveaux paysages

Nous proposons également :

En janvier : galette des rois à la salle Abri de l'Isle

En février : crêpes de la chandeleur à la salle Abri de l'Isle

Repas de printemps en Avril et repas d'automne en octobre au restaurant.

En décembre bûche de Noël à la salle Abri de l'Isle

Le club se tient à votre disposition pour toute nouvelle inscription ou information, ou nous faire part de vos idées, envies de sorties et/ou animations. Vous pouvez contacter :

J.L Coudray au 06 95 79 53 81 ou Maryvonne GUENE au 06 43 01 18 39



## ➤ Valoparc (Déchetterie) , ZA du Bois de Teillay

*Afin de répondre à des obligations réglementaires, de sécurité et des objectifs d'optimisation techniques, un nouveau Valoparc a été construit à Janzé pour remplacer l'ancienne déchèterie. Le Valoparc, un site qui s'adapte aux problématiques de demain*

Le SMICTOM Sud-Est 35, en lien avec Roche aux Fées Communauté et la Ville de Janzé, a décidé de la fermeture de l'ancienne déchèterie (sous-dimensionnée au vu du nombre de visites et du volume de déchets qui y étaient déposés), et de l'implantation d'un nouveau site plus vaste : un Valoparc. Ce Valoparc, accessible au public depuis fin 2024, répond à plusieurs objectifs.

D'abord, proposer un site spacieux, facilitant la circulation des flux et des personnes, et évitant la coactivité entre prestataires et usagers. Qui dit plus grand, dit également la possibilité de proposer plus de 20 filières de tri : plus de déchets réemployés, recyclés, valorisés énergétiquement, et une réduction du volume de la benne Enfouissement ! Enfin, les zones de dépôts des gravats et déchets verts ont été agrandies (comparé à l'ancienne déchèterie), simplifiant les dépôts pour les professionnels et les particuliers.

### **De nouvelles solutions pour donner une 2<sup>nd</sup>e vie à vos déchets**

En plus de garantir aux usagers un meilleur tri de leurs déchets, le Valoparc de Janzé propose une toute nouvelle infrastructure supplémentaire. En effet, « Révalo : l'atelier du réemploi », situé à l'entrée du site, a pour objectif de valoriser le réemploi et la réparation des objets, en mobilisant des acteurs clé du territoire. D'ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2025, différentes actions seront mises en place avec ces acteurs locaux : réparation de vélos, repair café...

## ➤ Conférence : "Tout savoir sur les aides 2025 pour la rénovation et l'adaptation de votre logement"

Vous prévoyez de rénover ou d'adapter votre logement et souhaitez être accompagné dans vos démarches ? En 2025, plusieurs dispositifs financiers seront disponibles pour vous soutenir, mais encore faut-il bien en connaître les conditions et procédures d'accès.

Pour aider les habitants à mieux comprendre ces aides, Roche aux Fées Communauté et Aid'Habitat organisent une conférence gratuite animée par deux conseiller-ères spécialisés. Cette rencontre sera une occasion unique de découvrir les différents dispositifs existants et d'obtenir des conseils pratiques pour mener à bien votre projet.

Au programme :

- Présentation des principales aides financières : MaPrimeRénov', certificats d'économies d'énergie (CEE), TVA réduite, MaPrimeAdapt', prêts bancaires...
- Explication des critères d'éligibilité et des démarches à suivre
- Identification des travaux pouvant bénéficier d'un soutien financier
- Focus sur les nouvelles aides 2025 : facilitant les projets ambitieux de rénovation énergétique et accessibles à tous, sans condition de revenus
- Découverte des aides locales spécifiques à votre territoire

Cette conférence constitue une opportunité précieuse pour obtenir des réponses à vos questions et bénéficier d'un accompagnement adapté avant d'engager vos travaux.

Informations pratiques :

Date : samedi 26 avril 2025 Horaire : 9h30 Lieu : Salle Uranus à l'espace Brûlon, 5 avenue du Général de Gaulle – Janzé, Accès libre et gratuit

## ➤ Démarches administratives

### ● **17 Cyber : le nouvel outil en ligne pour aider les victimes de malveillance informatique**

Vous pensez être victime d'un acte de malveillance en ligne (virus, hameçonnage, arnaque bancaire, ...) ?

Le dispositif d'assistance 17Cyber est un outil diagnostic en **ligne** qui vous permet d'obtenir une aide rapide à votre problème.

En 2023, les forces de sécurité intérieure ont enregistré 278 703 infractions liées au numérique (atteintes numériques aux biens ou à la personne). C'est dans ce contexte que le ministère de l'Intérieur a décidé de proposer un guichet unique pour les victimes d'infractions numériques : le 17Cyber. Équivalent numérique de l'appel au 17, le 17Cyber est destiné à toutes les victimes d'infractions numérique. Le dispositif permet dès à présent aux victimes de cyber attaques de contacter les forces de gendarmerie ou de police pour obtenir une première réponse et donc une première aide à leur problème.

### ● **Recensement citoyen**



Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. La mairie remet alors une attestation de recensement. Le jeune recensé reçoit sa convocation à la journée défense et citoyenneté environ 1 an après la date du recensement en mairie. Si la démarche de recensement est possible jusqu'à 25 ans, un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes. Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile. Pour accomplir la démarche, le jeune doit se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille. Il recevra un ordre de convocation lui apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site : <https://www.majdc.fr>.

# INFOS UTILES

## « Roche aux Fées Communauté »

La Passerelle, Siège communautaire - 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers 02 99 43 64 87 [accueil@rafcom.bzh](mailto:accueil@rafcom.bzh)  
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



**Roche aux Fées**  
COMMUNAUTÉ  
TERRE DES POSSIBLES

### Les permanences des services de Roche aux Fées Communauté

#### ✓ PAE Points accueil emploi

Retiers : Lundi : 10h-12h / 14h 17h sur RDV Mardi : 9h-12h : sans RDV et 14h-17h sur RDV

Mercredi : 10h-12h : sur RDV 02 99 43 64 87 - [pae.retiers@rafcom.bzh](mailto:pae.retiers@rafcom.bzh)

Janzé : Sans RDV lundi et vendredi : 9h-12h Sur RDV lundi :14h 17h, mardi et jeudi 9h-12h 02 99 47 16 67- [pae.janze@rafcom.bzh](mailto:pae.janze@rafcom.bzh)

#### ✓ SIJ Service Informations Jeunesse

Accueil physique ou téléphonique avec ou sans rdv le mercredi de 14h à 19h :

Pour Janzé : Le Chêne jaune, rue du Paul Painlevé Pour Retiers : La Passerelle, 16 rue Louis Pasteur

Autres créneaux possibles sur demande.

Pendant les vacances scolaires les horaires sont modifiées :Pour Retiers : le mercredi de 14h à 16h Pour Janzé : le mercredi de 16h30 à 19h

[pj@rafcom.bzh](mailto:pj@rafcom.bzh) - 06 30 65 32 86

#### ✓ RPE Relais petite enfance

Permanences à distance : lundi 16H30-19H (hors vacances scolaires) / vendredi 9h30-13h30

Retiers : mardi, 16h-19h /vendredi, RAFCO 14h-17h30 -16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS

Janzé : mercredi 9h-12h30 / 13h30-17h30 - Les Halles, Place des Halles 35150 JANZE

02.99.43.44.16 [relaispetiteenfance@rafcom.bzh](mailto:relaispetiteenfance@rafcom.bzh)

#### ✓ Habitat

Permanences de 10h à 12h - sur le flux

Retiers : les 1ers et 3es vendredis du mois - Siège communautaire.

Janzé : 2e vendredi du mois - Les Halles [infohabitat@rafcom.bzh](mailto:infohabitat@rafcom.bzh)

#### ✓ Accueil SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous.

Accueil MAISON SPORT SANTE uniquement sur rendez-vous

Mardi 9h-12h - 14h-16h30 et Vendredi 14h-15h30 06 65 83 05 10

[maisonsportsante@rafcom.bzh](mailto:maisonsportsante@rafcom.bzh)

#### ✓ Logement :

Service d'information au logement pour les 16/30 ans :  
association tremplin

Vendredi semaine impaire à la Passerelle (Retiers) 02 99 74 61 73

#### ✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30

sur rendez-vous 02 99 43 64 87

#### ✓ Mission Locale (1er accueil, RSA) accompagnement des jeunes de

16 à 25 ans - sur rendez-vous 02 99 75 18 07

#### ✓ Architecte-Conseils ;

Permanence Architecte-conseils du Département sur RDV auprès des  
Mairies de Retiers et Janzé

#### ✓ Maison médicale de garde à Janzé : 02 99 43 44 45 Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h, Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, APPELER LE 15

#### ✓ Numéro national de prévention au suicide : 31 14 (gratuit, 24h/24 7j/7)

#### ✓ Mobilifée TAD / Transport

Réservation du lundi au vendredi avant 12h au 02 99 43 64 87

#### ✓ Office des Sports du Pays de la Roche-aux-Fées

(Promouvoir le sport sur le Pays de la Roche-aux-Fées) 06 45 66 94 31

#### ✓ SPANC Service Public de l'Assainissement Non Collectif

Prise de RDV pour le contrôle d'une installation d'assainissement non collectif, décaler un RDV, demander des renseignements Technicien du SPANC : 06 23 03 32 68

#### ✓ Permanences juridiques ;

Avocats et notaires - vendredi 14h à 16h30 - sur rendez-vous  
02 99 43 64 87

#### ✓ CDAS (assistantes sociales, PMI, médecin, puéricultrice, RSA) - sur

rendez-vous : 02 22 93 68 00

#### ✓ Pôle emploi sur rendez-vous Conseillère insertion sociale sur rendez-vous

#### ✓ Bus France Service :

JeuDi : 9h30-12h et 14h-16h30 à Retiers, 16 rue Louis Pasteur, siège  
Roche aux Fées Communauté

Du lundi au vendredi - [sur différentes communes \(voir planning\)](mailto:sur_différentes_communes)  
07 78 81 92 05 - [pimmsmobile35@pimms.org](mailto:pimmsmobile35@pimms.org)

<p><b>MAIRIE</b></p> <p>22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 <a href="mailto:accueil.mairie@brie.bzh">accueil.mairie@brie.bzh</a> Site internet : <a href="http://www.brie35.fr">www.brie35.fr</a></p> <p><b>Ouverture au public :</b></p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p><b>MEDIATHEQUE</b></p> <p>2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p><b>Ouverture au public :</b></p> <p>Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p><b>VALOPARC de JANZE</b></p> <p>7 rue du Vivier ZA du Bois de Teillay</p> <p><b>Horaires d'ouverture :</b></p> <p>Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi – Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	---

**Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie**